



Insee Analyses Corse n°16 **Les enfants en Corse : moins fréquents qu'en province mais surreprésentés dans les familles monoparentales**

Ajaccio le 4 juillet 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cette étude porte sur les personnes résidant en Corse, âgées de 0 à 17 ans en années révolues à la date du recensement. Le recensement utilisé est celui millésimé 2014. L'étude est restreinte aux enfants au sens du recensement (voir définition ci-dessous). Ils représentent 97,6 % des moins de 18 ans.

[Un « **enfant** » au sens du recensement est une personne célibataire qui habite avec au moins un de ses parents et n'est lui-même ni parent, ni conjoint d'un autre habitant de sa résidence principale. En cas de séparation des parents, il n'est rattaché qu'au ménage chez qui il séjourne le plus souvent. À défaut, il est rattaché au ménage où il est présent le jour du recensement.]

En 2014, 58 800 enfants de moins de 18 ans vivent en Corse avec au moins l'un de leurs parents. Ils représentent 18 % des habitants de l'île soit l'une des plus faibles représentations de province.

Ces enfants évoluent plus souvent au sein d'une famille monoparentale notamment à l'adolescence. Ils sont davantage « enfant unique » qu'en moyenne nationale ou nés d'un parent immigré.

Dans la région, neuf enfants sur dix vivent quotidiennement avec au moins un parent occupant un emploi mais cette proportion baisse à sept sur dix quand ils évoluent au sein de familles monoparentales. Leurs parents sont moins diplômés qu'en province mais plus les enfants sont jeunes, plus le niveau d'instruction des parents augmente.

Enfin, ils habitent davantage en appartement et sont deux fois plus souvent en situation de surpeuplement dans leur logement qu'en moyenne.

**Cette publication sera disponible sur www.insee.fr
le **mardi 4 juillet 2017 à 12h** : [Accéder à Insee Analyses Corse \(n° 16\)](#)**

L'unité de communication : communication-corse@insee.fr